



# REGLEMENT DES ETUDES

**APPROUVE EN CONSEIL PEDAGOGIQUE**

**Applicable au 5 septembre 2025**



# SOMMAIRE

|                                                 |                             |
|-------------------------------------------------|-----------------------------|
| <b>1. INTRODUCTION.....</b>                     | <b>5</b>                    |
| <b>2. ADMISSION A L'ECOLE DE MUSIQUE .....</b>  | <b>6</b>                    |
| 2.1. Age d'admission .....                      | 6                           |
| 2.2. Priorités d'admission .....                | 6                           |
| <b>3. ORIENTATION PEDAGOGIQUE GENERALE.....</b> | <b>6</b>                    |
| <b>4. L'OFFRE DE FORMATION .....</b>            | <b>6</b>                    |
| 4.1. Classes instrumentales :.....              | 6                           |
| 4.2. Disciplines collectives :.....             | 6                           |
| 4.3. Ateliers : .....                           | Erreur ! Signet non défini. |
| <b>5. EVEIL MUSICAL.....</b>                    | <b>7</b>                    |
| <b>6. LA FORMATION DIPLOMANTE.....</b>          | <b>7</b>                    |
| 6.1. Les cursus et cycles.....                  | 7                           |
| 6.2. Le cycle 1 .....                           | 8                           |
| 6.2.1. Admission .....                          | 8                           |
| 6.2.2. La formation musicale .....              | 8                           |
| Objectifs :.....                                | 8                           |
| Durée : .....                                   | 8                           |
| Evaluation :.....                               | 8                           |
| Plan de formation musicale :.....               | 9                           |
| 6.2.3. La formation instrumentale.....          | 11                          |
| Quel instrument choisir ? .....                 | 11                          |
| Sensibilisation, probatoire.....                | 11                          |
| Durée .....                                     | 11                          |
| Evaluations – Examens .....                     | 11                          |
| 6.2.4. La pratique collective.....              | 12                          |
| 6.2.5. Le CERTIFICAT de fin de cycle 1 .....    | 12                          |
| 6.2.6 Synthèse du cursus en cycle 1 .....       | 12                          |
| <b>6.3. Le cycle 2.....</b>                     | <b>13</b>                   |
| 6.3.1. La formation musicale .....              | 13                          |
| Objectifs et contenus : .....                   | 13                          |
| Durée : .....                                   | 13                          |
| Evaluation :.....                               | 13                          |
| Plan de formation musicale :.....               | 13                          |
| 6.3.2. La formation instrumentale.....          | 17                          |
| Evaluations – Examens .....                     | 17                          |
| 6.3.3. La pratique collective.....              | 18                          |
| 6.3.4. Le diplôme de fin de cycle 2 .....       | 18                          |

|                                                             |                             |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| 6.3.5. Synthèse du cursus de cycle 2.....                   | Erreur ! Signet non défini. |
| <b>6.4. Le cycle 3 .....</b>                                | <b>18</b>                   |
| Admission .....                                             | 18                          |
| 6.4.1. Le cycle 3 de formation à la pratique amateur.....   | 18                          |
| Objectifs du cycle .....                                    | 18                          |
| Une formation globale .....                                 | 18                          |
| Durées .....                                                | 19                          |
| Evaluations – Examens .....                                 | 19                          |
| Le Certificat d’Etudes Musicales (C.E.M).....               | 19                          |
| <b>7. LA FORMATION NON DIPLOMANTE .....</b>                 | <b>19</b>                   |
| 7.1. Le cycle 3 formation continuée ou complémentaire ..... | 19                          |
| 7.2. Le parcours libre .....                                | 20                          |
| 7.3. Les pratiques collectives seules .....                 | 20                          |
| <b>8. STAGES, MASTER CLASS, ATELIERS .....</b>              | <b>21</b>                   |

**« L'éducation artistique est le premier vecteur de la démocratisation culturelle. Elle permet de former le sens esthétique et de développer la sensibilité et l'éveil à travers le plaisir de l'expérimentation et la connaissance d'œuvres de référence »** (Charte de l'Enseignement Artistique Spécialisé en Danse, Musique, Théâtre - 2001-)

# 1. INTRODUCTION

L'école municipale de musique est un service public culturel municipal, chargé de dispenser un enseignement spécialisé dans le domaine artistique.

Ses projets artistiques et pédagogiques sont définis par le « projet d'établissement », validé par le Conseil Municipal de la Ville.

Son fonctionnement pédagogique, régi par le présent « règlement des études », est placé sous l'autorité du chef d'établissement qui agit dans le respect des orientations ministérielles, en lien avec le Conseil d'Etablissement et l'ensemble du personnel enseignant.

Le règlement des études est avant tout un outil de travail. Il se veut, d'une manière concrète et suffisamment détaillée, le prolongement du schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique, texte de référence diffusé par le Ministère de la Culture en 2008.

Le présent document n'en est pas pour autant figé, il est amené à évoluer au fil du temps, en fonction des réflexions et des analyses menées par le conseil pédagogique de l'établissement.

L'école municipale de musique s'inscrit dans une démarche d'action culturelle toujours renouvelée. Elle dispense un enseignement artistique qui favorise l'épanouissement de l'élève, par un travail sérieux et approfondi, et son enseignement vise à présenter un équilibre entre les pratiques collectives, les pratiques individuelles et les disciplines théoriques. Elle a pour ambition de donner à tous ses élèves une compétence suffisante pour en faire des amateurs éclairés et autonomes, voire de créer des vocations.

De leurs côtés, l'élève et ses parents (ou tuteurs légaux) s'engagent à respecter les démarches pédagogiques de l'école de musique, en prenant connaissance des divers parcours proposés au sein du règlement des études.

Les règlements des études et le règlement intérieur sont disponibles sur simple demande à l'administration de l'école municipale de musique de Samer. Toute inscription vaut acceptation de ces deux documents.

## 2. ADMISSION A L'ECOLE DE MUSIQUE

Au moment de leur première inscription, les familles ou élèves bénéficient d'un temps de rencontre avec le directeur, ou avec l'un ou l'autre des membres du conseil pédagogique de l'établissement, en vue de disposer des informations utiles à leur orientation.

### 2.1. Age d'admission

Les enfants sont accueillis dès qu'ils sont scolarisés en classe de moyenne section d'école maternelle.

### 2.2. Priorités d'admission

Réinscriptions : les élèves réinscrits avant la date butoir définie par la direction sont réputés prioritaires sur les élèves nouvellement inscrits

Inscriptions : d'une manière générale, elles sont prises par ordre chronologique d'arrivée.

## 3. ORIENTATION PEDAGOGIQUE GENERALE

L'école municipale de musique de Samer propose quatre programmes d'enseignement, entre lesquels il existe des passerelles permettant à tout moment de s'orienter de l'un à l'autre, en fonction des objectifs personnels identifiés et après concertation avec l'équipe pédagogique : parcours diplômants, le parcours libre (cursus non diplômant), parcours spécifique (dys, etc...) et les pratiques collectives seules.

## 4. L'OFFRE DE FORMATION

### 4.1. Classes instrumentales :

- Bois : flûte traversière, basson, clarinette, saxophone
- Cuivres : trompette, cornet, cor d'harmonie, trombone, tuba
- Cordes : violon, alto, violoncelle
- Polyphoniques : piano, accordéon, guitare classique
- Percussions
- Chant

### 4.2. Disciplines collectives :

- Classes d'éveil musical (MS, GS, CP)

- Formation et culture musicales (cycle 1, cycle 2, cycle 3, parcours spé)
- Orchestre petites mains (cycle 1)
- Orchestre d'harmonie (cycle 2)
- Ensemble de guitares
- Ensembles de percussions
- Ensemble de cordes
- Chœur d'enfants
- Musiques Actuelles
- Musique de Chambre

## 5. EVEIL MUSICAL

Scolarisés en moyenne section d'école maternelle (généralement âgés de 4 ans), les enfants peuvent participer de façon hebdomadaire à une séance d'éveil musical. Les activités sensorielles, corporelles et vocales qui s'y déroulent privilégient le développement de la sensibilité du jeune enfant.

Elles ont aussi pour but d'aiguiser sa curiosité, de favoriser l'acquisition d'un vocabulaire adapté, de former le plus tôt possible son oreille et de développer son imaginaire.

Tout au long de cette phase d'éveil, la pratique de groupe sera largement privilégiée et la notion de jeu omniprésente. La finalité de l'éveil est de favoriser les conditions qui permettent d'aborder par la suite des activités musicales plus spécialisées.

## 6. LA FORMATION DIPLOMANTE

### 6.1. Les cursus et cycles

Chaque cycle peut être une étape dans le déroulement d'études artistiques plus longues, ou être une fin en soi. Le cursus d'études se réfère au schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique, émanant du Ministère de la Culture et de la Communication.

Les deux premiers cycles sont définis par leurs objectifs. Ils constituent chacun un ensemble cohérent d'acquisitions et de savoir-faire.

Le cursus de l'école de musique comprend un ensemble de disciplines indissociables : discipline instrumentale, formation et culture musicales, pratiques collectives.

Les élèves participent au titre de leur scolarité aux activités publiques de l'école de musique.

Le cursus se compose de 3 cycles :

- 1<sup>er</sup> cycle : construction et développement de la motivation, mise en œuvre des bases de la pratique individuelle et collective, acquisition de premiers repères culturels.

- 2<sup>ème</sup> cycle : prolongement et approfondissement des acquis, appropriation du langage musical avec les repères culturels qui y sont attachés.
- 3<sup>ème</sup> cycle : approfondissement des connaissances et des pratiques pour les musiciens amateurs, apprendre à conduire de manière autonome un projet artistique personnel, s'intégrer dans le champ de la pratique musicale en amateur.

## 6.2. Le cycle 1

Formation musicale

*Durée : 4 ans*

Formation instrumentale

*Durée : 3 à 5 ans précédés d'une année de sensibilisation*

Pratique collective

*Obligatoire dès la 3<sup>ème</sup> année d'instrument (possible dès la 2<sup>ème</sup> dans certaines disciplines)*

### 6.2.1. Admission

Les élèves sont admis en cycle 1 lorsqu'ils sont scolarisés en classe de C.E.1

### 6.2.2. La formation musicale

#### Objectifs :

Tout en apportant les premières acquisitions techniques, indispensable à la pratique instrumentale, ce cycle permet à l'élève d'être guidé dans un monde sonore très riche et de familiariser peu à peu avec tous les paramètres du langage musical (articulation, timbre...)

#### Durée :

Sur une période de 4 ans : cours collectif de 1h30 par semaine. La durée du cycle peut être allongée d'une ou deux années, en fonction de la progression de l'élève

#### Evaluation :

Les 3 premières années (1c1, 1c2, 1c3), les élèves sont évalués par un contrôle continu (50 % de la note) ainsi que par un examen en fin d'année (50 % de la note). La note de passage à l'année supérieure est fixée à 10 sur 20.

En fin de cycle 1 (1c4), les élèves sont évalués par un contrôle continu (50 % de la note) et un examen en fin d'année (50 % de la note). La note de passage en 2<sup>ème</sup> cycle est fixée à 10 sur 20.

### Plan de formation musicale :

Après concertation du Conseil pédagogique de l'école de musique, le plan de formation musicale suivant a été adopté :

| Cycle 1 – 1 <sup>ère</sup> année |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lecture de notes                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Lecture de rythmes               |                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Lecture complète                 | Lecture avec battue de mesure à 2 temps                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Reconnaissances                  | Tous les rythmes vus doivent être reconnus<br>Graves/Aigus<br>Conjoint/Disjoint<br>Ascendant/Descendant<br>Comparaison de mesures                                                                                                                                                                                                                                |
| Chant                            | Echauffement vocal<br>Chants avec paroles                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Théorie                          | Symboles de base<br>Familles d'instruments<br>Nuances<br>Articulations<br>Tempi                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Histoire                         | Les rois de la pop anglaise                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Cycle 1 – 2 <sup>ème</sup> année |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Lecture de notes                 |                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Lecture de rythmes               | <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>Binaire :</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>Ternaire :</p>  </div> </div> |
| Lecture complète                 | Lecture avec battue de mesure à 2 temps et à 3 temps                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Reconnaissances                  | Tous les rythmes vus doivent être reconnus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                        | Dictées à trous<br>Dictées à réservoir<br>Binaire/ternaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Chant                                  | Echauffement vocal<br>Chants avec les paroles et avec les notes                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Théorie                                | Formations instrumentales<br>Pyramide des valeurs<br>Ordres des dièses et des bémols<br>Reprises<br>Nom des intervalles<br>Anacrouse                                                                                                                                                                                                                             |
| Histoire                               | Les icônes du Jazz                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Cycle 1 – 3<sup>ème</sup> année</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Lecture de notes                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Lecture de rythmes                     | <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>Binaire :</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>Ternaire :</p>  </div> </div>  |
| Lecture complète                       | Lecture avec battue de mesures à 2, 3 et 4 temps                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Reconnaisances                         | Tous les rythmes vus doivent être reconnus<br>Dictées à trous<br>Dictées à réservoir<br>Tonique/Dominante<br>Conclusif/Suspensif                                                                                                                                                                                                                                 |
| Chant                                  | Echauffement vocal<br>Chants avec les notes<br>Intonation des 2 <sup>ndes</sup> et 3 <sup>ces</sup> M et m                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Théorie                                | Place des tons et demi-tons<br>Gammes Majeures<br>Termes de mouvement<br>Composition des intervalles simples                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Histoire                               | Les grands noms de la chanson française                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Cycle 1 – 4<sup>ème</sup> année</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Lecture de notes                       | Lecture en clé de sol et en clé de fa<br>Lecture mélangée                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Lecture de rythmes                     | <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>Binaire :</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>Ternaire :</p>  </div> </div> |
| Lecture complète                       | Lecture avec battue de mesures à 2, 3 et 4 temps<br>Battues de mesures binaires et ternaires<br>Début du travail à la blanche et à la croche                                                                                                                                                                                                                     |
| Reconnaisances                         | Tous les rythmes vus doivent être reconnus<br>Dictées à trous<br>Dictées à réservoir<br>Début des dictées sur CD                                                                                                                                                                                                                                                 |

|          |                                                                                                           |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|          | Reconnaissance harmonique                                                                                 |
| Chant    | Echauffement vocal<br>Chants avec les notes<br>Intonation des 2ndes et 3ces M et m, des 4te et 5te justes |
| Théorie  | Chiffres indicateurs de mesure<br>Enharmonie<br>Intervalles complets<br>Cycle des quintes                 |
| Histoire | Les compositeurs de musiques de film                                                                      |

### 6.2.3. La formation instrumentale

#### Quel instrument choisir ?

Si le choix de l'instrument est important, il s'agit d'opérer cette sélection en connaissance de cause. Il est donc très important de découvrir l'ensemble des instruments.

Outre les concerts de la saison musicale de l'école de musique et la saison culturelle de la Ville de Samer, les auditions d'élèves doivent aussi permettre aux élèves des classes d'éveil de mieux connaître chacun des instruments enseignés au sein de l'école de musique.

#### Sensibilisation, probatoire

La première année d'apprentissage est considérée comme une année de sensibilisation, appelée « probatoire ». La durée de ce cours est fixée à 30 minutes par semaine

#### Durée

Sur une période de 4 ans : cours individuel de 30 minutes par semaine. La durée du cycle peut être allongée d'une ou deux années, en fonction de la progression de l'élève

#### Evaluations – Examens

Pour pouvoir se présenter aux examens, et conformément à la convention qui lie l'école de musique et la SEAM (Société des Editeurs et Auteurs de Musique), l'élève doit être en possession de la partition originale. Des copies sont toutefois autorisées pour aider à une tourne difficile. Tout élève non muni d'une partition originale sera verra dans l'impossibilité de se présenter à l'examen.

Pendant toute la durée du cycle, le travail et la progression des élèves sont évalués chaque année sous forme d'évaluation continue, d'auditions, et d'un examen en fin d'année. La note de passage au niveau supérieur est fixée à 10 sur 20.

Peuvent se présenter à l'examen de fin de cycle 1 les élèves à compter du niveau 1c3 désignés par les enseignants, et en accord avec le directeur. Pour pouvoir se présenter avant le niveau 1c3, le conseil pédagogique doit statuer.

Les jurys sont composés du directeur (ou de son représentant), du/des professeurs de l'instrument concerné, ainsi que d'un jury extérieur à l'école de musique.

La durée du cycle 1 d'instrument est de 4 ans ; elle peut être allongée d'une année ou deux, après avis du conseil de classe.

#### 6.2.4. La pratique collective

Discipline complémentaire obligatoire liées aux études instrumentales, la pratique d'ensemble développe les qualités de jeu, d'écoute et de responsabilité au sein d'un groupe.

L'assiduité aux séances de travail et aux concerts des ensembles ou orchestres proposés par l'école de musique valide ou non la partie consacrée aux pratiques collectives de chaque cycle.

Les élèves de l'école de musique sont tenus de participer à au moins une pratique collective, dès leur entrée en formation musicale, et quel que soit l'instrument choisi. Cette pratique musicale est généralement liée à la discipline dominante.

- Les élèves du 1<sup>er</sup> cycle de formation musicale rejoignent systématiquement le chœur d'enfants.
- Les élèves des classes de bois et cuivres sont appelés à rejoindre l'Orchestre Petites Mains, à partir du niveau 1c1/1c2 d'instrument.
- Les élèves de la classe de percussions sont appelés à rejoindre soit l'Orchestre Petites Mains, soit l'ensemble de percussions jeunes à partir du niveau 1c1 de percussions, ou l'ensemble de percussions ado.
- Les élèves des classes de violon, alto et violoncelle sont appelés à rejoindre l'ensemble à cordes à partir du niveau 1c2 d'instrument.
- Les élèves des classes de guitare sont appelés à rejoindre l'ensemble de guitare à partir du niveau 1c3 d'instrument.

#### 6.2.5. Le CERTIFICAT de fin de cycle 1

Lorsque l'élève a obtenu son certificat de fin de 1<sup>er</sup> cycle en instrument, ainsi que son certificat de fin de 1<sup>er</sup> cycle en formation musicale et en pratique collective, le CERTIFICAT de fin de 1<sup>er</sup> cycle lui est décerné.

#### 6.2.6 Synthèse du cursus en cycle 1

| Organisation du cycle 1 | Degrés | Disciplines indissociables                   |                                          |                                                                         |                 |                      |                         |                   |
|-------------------------|--------|----------------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------------|-------------------------|-------------------|
|                         |        | Durée hebdomadaire de pratique instrumentale | Durée hebdomadaire de formation musicale | Durée hebdomadaire de pratique collective (en fonction de l'instrument) |                 |                      |                         |                   |
|                         |        |                                              |                                          | Orchestre Petites mains                                                 | Chœur d'enfants | Ensemble de guitares | Ensemble de percussions | Ensemble à cordes |
|                         |        |                                              |                                          |                                                                         |                 |                      |                         |                   |
|                         | 1c1    | 30 min                                       | 1h30                                     | X                                                                       | 30 min          | X                    | X                       | X                 |
|                         | 1c2    | 30 min                                       | 1h30                                     | 1h00                                                                    | 30 min          | X                    | X                       | 1h00              |
|                         | 1c3    | 30 min                                       | 1h30                                     | 1h00                                                                    | 30 min          | 1h00                 | 1h00                    | 1h00              |
|                         | 1c4    | 30 min                                       | 1h30                                     | 1h00                                                                    | 30 min          | 1h00                 | 1h00                    | 1h00              |

## 6.3. Le cycle 2

Formation musicale

*Durée : 4 ans*

Formation instrumentale

*Durée : 3 à 5 ans*

Pratique collective

*Obligatoire pendant toute la durée du cycle*

### 6.3.1. La formation musicale

#### Objectifs et contenus :

Le 2<sup>ème</sup> cycle a pour but de contribuer au développement artistique et musical personnel, par l'appropriation d'un langage musical et par l'acquisition des bases d'une pratique autonome, ainsi qu'à la capacité à tenir sa place dans une pratique collective.

#### Durée :

Sur une période de 4 ans : cours collectif de 1h30 par semaine. La durée du cycle peut être allongée d'une ou deux années, en fonction de la progression de l'élève

#### Evaluation :

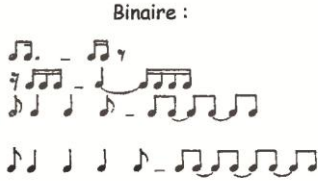
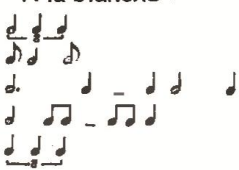
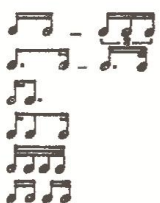
Les 3 premières années (2c1, 2c2, 2c3), les élèves sont évalués par un contrôle continu (50 % de la note) ainsi que par un examen en fin d'année (50 % de la note). La note de passage à l'année supérieure est fixée à 10 sur 20.

De même, en fin de cycle 2 (2c4), les élèves sont évalués par un contrôle continu (50 % de la note) et un examen en fin d'année (50 % de la note). La note de passage en 2<sup>ème</sup> cycle est fixée à 10 sur 20.

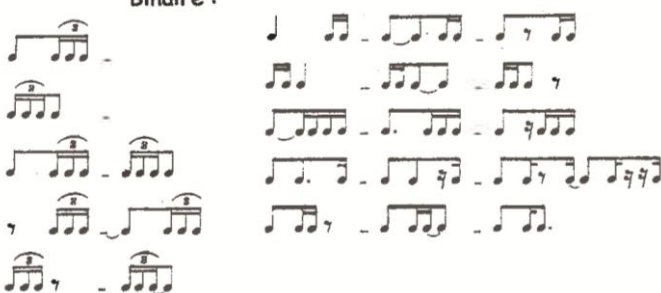
#### Plan de formation musicale :

Après concertation du Conseil pédagogique de l'école de musique, le plan de formation musicale suivant a été adopté :

| Cycle 2 – 1 <sup>ère</sup> année |                                                              |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| Lecture de notes                 | Clé de sol, clé de fa et début de Ut4<br>Lectures verticales |

|                                    |    |                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lecture rythmes & Lecture complète | de | <ul style="list-style-type: none"><li>- Les lectures frappées travaillées au métronome pour la régularité</li><li>- Lecture complète avec battue de mesure</li><li>-Body Tap et/ou polyrythmie</li></ul> | <p>Rythmes étudiés :</p> <div><div><p>Binaire :</p></div><div><p>Ternaire :</p></div></div> <div><p>A la blanche :</p></div> <div><p>A la croche :</p></div> |
| Reconnaissances                    |    | Tous les rythmes vus doivent être reconnus<br>Début des dictées sur CD avec n'importe quel instrument<br>Distinction d'extraits et d'accords Majeurs ou mineurs<br>Mémorisations                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Chant                              |    | Echauffement vocal complet<br>Formules mélodiques<br>Intonations 2 <sup>nd</sup> M et m, 3 <sup>ce</sup> M et m, 4 <sup>te</sup> et 5 <sup>te</sup> J, ascendants et descendants                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Théorie                            |    | Recherche de tonalités et tons voisins<br>Construction de toutes les gammes mineures<br>Transposition au ton ou par changement de clé<br>Transcription rythmique                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Histoire                           |    | Epoque baroque                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Cycle 2 – 2 <sup>ème</sup> année   |    |                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Lecture de notes                   |    | Clé de sol, clé de fa et Ut4 en augmentant la vitesse<br>Lectures verticales                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Lecture rythmes & Lecture complète | de | <ul style="list-style-type: none"><li>- Les lectures frappées travaillées au métronome pour la régularité</li><li>- Lecture complète avec battue de mesure</li></ul>                                     | Rythmes étudiés :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

Page 15

|                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lecture de rythmes & Lecture complète | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les lectures frappées travaillées au métronome pour la régularité</li> <li>- Lecture complète avec battue de mesure</li> <li>-Body Tap et/ou polyrythmie et/ou anomatopées</li> <li>- Equivalences avec différentes unités de temps</li> </ul> | <p>Rythmes étudiés :</p> <p><b>Binaire :</b></p>  <p><b>Ternaire :</b></p>  <p><b>A la blanche :</b></p>  <p><b>A la croche :</b></p>  <p>révision </p> |
| Reconnaisances                        | <p>Tous les rythmes vus doivent être reconnus</p> <p>Reconnaissance harmonique, dictées à 2 voix et dépistage de fautes</p> <p>Reconnaissance de timbre</p> <p>Ecoutes polyrythmiques</p>                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Chant                                 | <p>Echauffement vocal complet</p> <p>Formules mélodiques</p> <p>Intonations de 2c2 + les 7<sup>ème</sup> M et m</p>                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Théorie                               | <p>Transposition entre instruments</p> <p>Différentes cadences chiffrées</p> <p>Ornementation</p> <p>Termes italiens et allemands</p>                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Histoire                              | Romantisme                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Cycle 2 – 4 <sup>ème</sup> année      |                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Lecture de notes                      | <p>Clé de sol, clé de fa et Ut4 et Ut3 plus rapidement</p> <p>Lectures verticales sur partition orchestrale</p>                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

|                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|---------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lecture de rythmes & Lecture complète | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les lectures frappées travaillées au métronome pour la régularité</li> <li>- Lecture complète avec battue de mesure</li> <li>-Body Tap et/ou polyrythmie et/ou anomatopées</li> <li>- Equivalences avec différentes unités de temps et changement de tempo</li> </ul> | Rythmes étudiés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- binaire : tous les rythmes vus depuis le début, dans tous les sens + les n-olets</li> <li>- ternaire : tous les rythmes vus depuis le début, dans tous les sens + les triolets de doubles</li> </ul> Maîtrise du travail à la blanche<br>Maîtrise du travail à la croche |
| Reconnaisances                        | Tous les rythmes vus doivent être reconnus<br>Reconnaissance harmonique, dictées à 2 voix et +, et dépistage de fautes<br>Reconnaissance de timbre<br>Mémorisations<br>Ecoutes polyrythmiques                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Chant                                 | Echauffement vocal complet<br>Formules mélodiques<br>Intonations de tous les intervalles sur une octave                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Théorie                               | Chiffage des 7 <sup>ème</sup> de dominante<br>Intervalles redoublés<br>Notes étrangères                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Histoire                              | Moderne et contemporain                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

### 6.3.2. La formation instrumentale

La durée du 2<sup>ème</sup> cycle d'instrument est de 4 ans. Elle peut être allongée d'un an ou deux, après avis du conseil de classe.

La durée du cours est fixée à 45 minutes

#### Evaluations – Examens

Pendant toute la durée du cycle, le travail et la progression des élèves sont évalués chaque année sous forme d'évaluation continue, d'auditions, et d'un examen en fin d'année. La note de passage au niveau supérieur est fixée à 10 sur 20.

Peuvent se présenter à l'examen de fin de cycle 2 les élèves à compter du niveau 2c3 désignés par les enseignants, et en accord avec le directeur. Pour pouvoir se présenter avant le niveau 2c3, le conseil pédagogique doit statuer.

Les jurys sont composés du directeur (ou de son représentant), des professeurs des écoles concernées, ainsi que d'un jury extérieur à l'école de musique.

### **6.3.3. La pratique collective**

- La pratique collective est obligatoire pendant toute la durée du cycle.
- Pour les violonistes, les pianistes et les guitaristes ayant atteint le 2<sup>ème</sup> cycle instrumental, la pratique de la musique de chambre (atelier cordes), de l'atelier « piano 4 mains » ou l'ensemble de guitares est obligatoire.
- Pour les élèves instrumentistes à vents ou à percussions, la participation à toutes les activités de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Samer est obligatoire.

### **6.3.4. Le diplôme de fin de cycle 2**

Lorsque l'élève a obtenu son certificat de fin de 2<sup>ème</sup> cycle en instrument, ainsi que son certificat de fin de 1<sup>er</sup> cycle en formation musicale et en pratique collective, le BREVET de 2<sup>ème</sup> cycle lui est décerné.

## **6.4. Le cycle 3**

### **Admission**

Les élèves sont admis en cycle 3 s'ils sont titulaires du brevet de Cycle 2.

### **6.4.1. Le cycle 3 de formation à la pratique amateur**

#### **Objectifs du cycle**

Les objectifs de ce cycle constituent un ensemble cohérent d'acquisitions et de savoir-faire :

- Prendre des responsabilités au sein de pratique amateur et de se former à une pratique musicale autonome
- Interpréter une œuvre instrumentale avec maîtrise
- Posséder une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains
- Evaluer sa propre interprétation

#### **Une formation globale**

La formation des musiciens est globale. Elle comprend 4 unités de valeur :

- Une discipline dominante (instrument)

- Deux disciplines complémentaires :
  - o Formation et culture musicales
  - o Musique d'ensemble (pour les vents et percussions) ou musique de chambre (pour les autres instruments)
- Un projet personnel, abordant à la fois la mise en scène, la représentation, le travail scénique et l'organisation d'un concert.

**Durées**

La durée du Cycle 3 est fixée à 2ans. Au cours de ces deux années, le candidat doit totaliser un total de 200 heures effectives de cours et de pratiques d'ensemble.

Les durées des cours sont les suivantes :

- Discipline dominante : 1h00
- Formation et culture musicales : 2h00
- Musique d'ensemble : 1h30
- Musique de chambre : 1h00

**Evaluations – Examens**

Pour la discipline dominante, les jurys sont composés du Directeur de l'école de musique et éventuellement du ou des directeurs(s) des écoles partenaires, ainsi que d'un ou plusieurs musiciens extérieur(s) à l'école de musique.

Pour les disciplines complémentaires, un jury interne à l'établissement, associé au directeur, évalue l'élève en situation de concert. Il en est de même pour le projet personnel de l'élève.

Le ou les professeurs assistent aux épreuves et aux délibérations à titre consultatif.

Les différentes unités de valeur nécessaires à la validation du C.E.M. (Certificat d'études musicales) peuvent être obtenues à des moments différents du cursus de l'élève en 3<sup>ème</sup> cycle). Le projet personnel peut, quant à lui, être validé au cours d'une année supplémentaire ou être intégré à l'examen de la discipline dominante.

**Le Certificat d'Etudes Musicales (C.E.M)**

Lorsque l'élève a obtenu ses 4 unités de valeur, le **C.E.M. de pratique amateur** lui est décerné.

## **7. LA FORMATION NON DIPLOMANTE**

### **7.1. Le cycle 3 formation continue ou complémentaire**

Cette orientation s'adresse aux élèves qui ne souhaitent pas, ou ne possèdent pas les acquis nécessaires pour suivre un cycle complet et prétendre à l'obtention du C.E.M.

Ce cycle dure de 1 à 3 ans, selon le projet.

Les enseignements qui y sont dispensés ont pour but d'accompagner, sur une ou plusieurs années, un projet artistique défini. Ce dernier donnera matière à une contractualisation entre l'élève, le professeur référent et l'établissement.

La durée d'enseignement prévue est de 45 minutes par semaine.

Cette formation est non diplômante ; elle fera l'objet d'une attestation validant les enseignements suivis.

## 7.2. Le parcours libre

Ce parcours s'adresse particulièrement aux adultes et aux adolescents débutants ou non à partir de 14 ans, en fonction du temps dont ils disposent, et qui souhaitent, selon les cas :

- **Commencer un instrument et connaître les rudiments en formation musicale**
  - Cours de formation musicale de 45 minutes par semaine
  - Cours de formation instrumentale de 30 minutes par semaine
- **Associer apprentissage instrumental et pratique collective en ensemble ou orchestre**
  - Cours de formation instrumentale de 30 minutes par semaine
  - Pratique d'ensemble obligatoire

Pour les élèves en parcours libre, ils bénéficient des cours pendant 5 ans maximum s'il y a de la demande dans la discipline. Au bout des 5 années, (comptabilisées à partir de septembre 2024) ils ne sont plus prioritaires aux réinscriptions.

- Les auditions sont obligatoires (au moins 1 par an). Par contre, il n'y a pas d'examens.

## 7.3. Les pratiques collectives seules

Tout musicien ou chanteur peut s'inscrire dans un ensemble de pratique collective, hors du cursus de formation complète, et ceci en fonction du niveau requis pour chaque ensemble ou orchestre, et des places disponibles.

## 8. PARCOURS SPECIFIQUE

Afin d'accompagner nos élèves ayant des difficultés d'apprentissage, des troubles ou des impossibilités à se présenter aux cours de Formation Musicale, il a été mis en place, depuis Septembre 2024, un suivi numérique pour la Formation Musicale (application Solfy). Les licences sont prises en charge par l'école de musique.

Ce parcours, permet aux élèves le suivant, de continuer les cours de formation instrumentale sans être mis en parcours libre et leur permet aussi de passer les examens de fin d'année.

Les pratiques collectives prévues et obligatoires en parcours diplômant sont exactement les mêmes pour le parcours spécifique.

Les élèves ont toujours la possibilité de réintégrer le parcours diplômant. Pour ce faire, un accord doit être donné par le corps enseignant et le directeur.

## 9. STAGES, MASTER CLASS, ATELIERS

Au cours de l'année, l'école de musique peut organiser des stages, des master class ou des ateliers. Ils sont organisés en fonction de ses partenariats avec d'autres établissements et des orientations définies par le conseil pédagogique.

Les stages, master class et ateliers sont ouverts à tous, quels que soient l'âge et le parcours artistique accompli. Cependant, afin que chacun profite pleinement de l'activité proposée, un nombre limité de places pourra être mis en place.